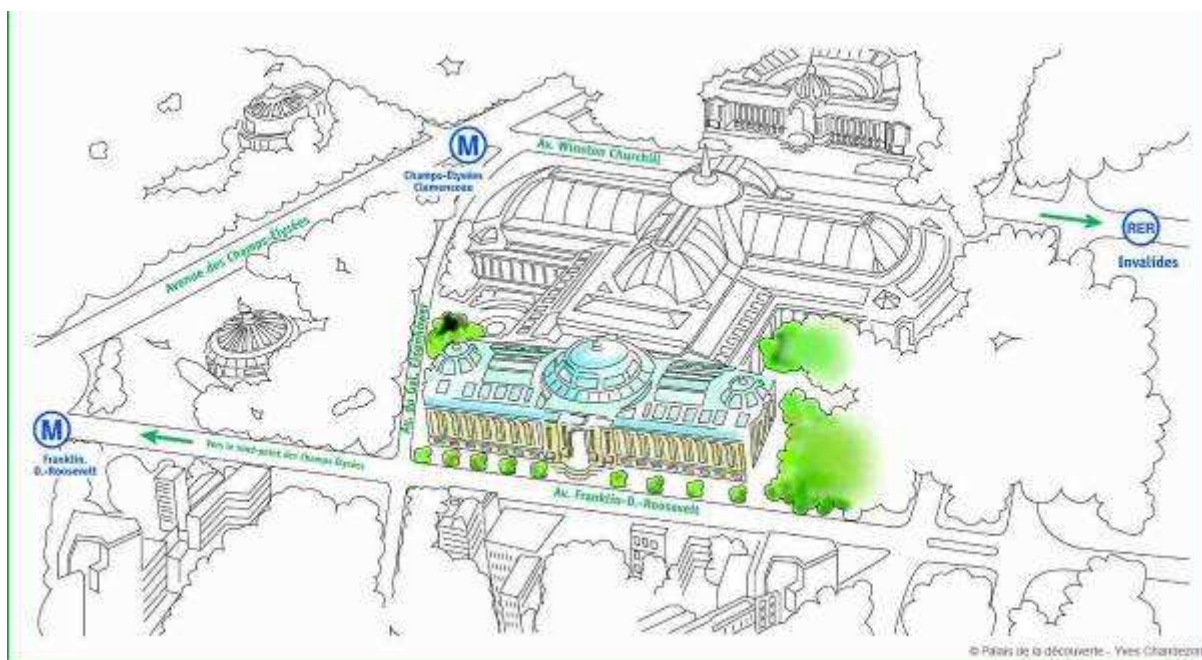


Où en est le Palais de la découverte?

14 mars 2009



Paradoxe !

Le Palais de la découverte est menacé de destruction par une fusion coûteuse, alors qu'il va bien.

Après une période de calme qui laissait espérer un abandon des mesures envisagées, les menaces de fusion avec la Cité des sciences et de l'industrie ont ressurgi, brusquement.

Sommaire du dossier

**Les menaces planant sur le Palais de la découverte
Pourtant le Palais de la découverte va bien !
Coût et impact de la fusion envisagée**

Ils expriment leur soutien

- 33 témoignages parmi les 62 000
- Lettre des 27 scientifiques
- Motions votées au Conseil d'administration et au Conseil scientifique

Les menaces planant sur le Palais de la découverte

* Aujourd'hui, mars 2009

La nomination d'une mission de préfiguration d'un établissement regroupant Palais de la découverte et Cité des sciences et de l'industrie est annoncée pour avril.

La publication du décret définissant le statut et le fonctionnement du nouvel établissement est imminente.

La fusion prend maintenant la tournure d'une absorption du Palais de la découverte par la Cité des sciences et de l'industrie, service par service.

Quelques exemples notés dans le relevé de décision établi par le Ministère de la culture et de la communication à l'issue de la réunion du 30 janvier 2009 concernant la mise en œuvre du futur établissement :

« Pour la passation de marchés en 2009 concernant notamment l'évolution des systèmes d'information budgétaires et comptables, il est acté qu'ils feront l'objet d'une procédure de groupement de commandes. La Cité des sciences et de l'industrie est désignée comme coordinateur. »

« Il est acté que le site internet du Palais migrera et sera hébergé par la plate-forme technique de la Cité. » [Concernant la coordination des opérations de mécénat et de partenariats], « la Fondation Villette sera à terme la structure support unique des deux EP. »

Et toutes les décisions vont dans ce sens... La raison invoquée dans l'exemple suivant, l'est au sujet du système informatique comptable, mais est aisément généralisable :

« En ce qui concerne le système informatique comptable, il est décidé, étant donné le nombre de personnes et le montant des crédits concernés, qu'il est plus simple de faire basculer le système du Palais sur celui de la Cité plutôt que l'inverse. » (communiqué de la Direction du Palais, 2 février 2009)

* Depuis un an, comment s'est passé le processus ?

Le 12 décembre 2007, le Conseil de modernisation des politiques publiques décide de fusionner le Palais de la découverte et la Cité des sciences et de l'industrie.

« L'objectif de cette décision est à la fois de renforcer la qualité et la complémentarité des offres de culture scientifique et technique et, grâce aux économies d'échelle résultant du regroupement, de rationaliser la dépense publique. » (note de cadrage du Ministère de la culture et de la communication et du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, mars 2008)

Sur le site officiel de la RGPP il est écrit : *« Ces décisions font aujourd'hui l'objet d'un dispositif de suivi rigoureux, piloté au plus haut niveau de l'Etat, afin de garantir leur mise en œuvre dans les délais fixés et en toute transparence. »*

Dans les faits : le processus de fusion est engagé dans une grande opacité. Les personnels, le Conseil d'Administration et le Conseil Scientifique ne sont ni consultés ni même informés malgré leurs demandes réitérées.

* Les réactions sont nombreuses

Quatre motions ont été votées par le Conseil d'Administration et le Conseil Scientifique du Palais de la découverte depuis juin 2008 (voir annexe).

Dès le printemps 2008, les personnels du Palais de la découverte ont voté à 93 % contre le processus de fusion tel qu'il est mené depuis le début.

Les deux pétitions de soutien au Palais de la découverte ont recueilli plus de 60 000 signatures.

De nombreuses lettres de scientifiques et sociétés savantes témoignent en faveur du Palais de la découverte.

Vingt-sept scientifiques de renom, dont 4 prix Nobel et une médaille Fields, ont signé une lettre dénonçant cette fusion le 6 mars 2009.

« On tente de dissoudre « notre Palais » dans une structure dont ni la finalité ni les méthodes ne sont les mêmes, et c'est un lien essentiel entre le public et la science qui est en grand danger. » (lettre du 6 mars 2009 des 27 scientifiques)

« L'heure est grave, pour le Palais de la Découverte donc pour l'avenir de la science, à une époque où l'on a tant besoin d'encourager les vocations scientifiques. Nous demandons aux pouvoirs publics de renoncer immédiatement à ce projet de fusion, et de donner au Palais de la Découverte les moyens financiers d'un développement que son succès mérite, aujourd'hui plus que jamais. » (lettre du 6 mars 2009 des 27 scientifiques)

*** Alors pourquoi faire ça ?**

Aucune réponse n'a été donnée aux demandes répétées des uns et des autres que soit expliqué l'intérêt scientifique, culturel ou simplement économique du projet.

« Doit-on croire les rumeurs ? S'agit-il d'une étape vers une fermeture pure et simple qui libérerait un espace convoité par le Grand Palais voisin ? S'agit-il pour quelque membre de cabinet ministériel de construire un grand ensemble à la hauteur de ses ambitions personnelles ? S'agit-il, pour la Cité des Sciences de s'offrir une vitrine au cœur de Paris ? » (lettre du 6 mars 2009 des 27 scientifiques)

Et pourtant, le Palais de la découverte va bien !

* Le Palais de la découverte jouit d'une très bonne fréquentation

Il accueille 500 000 à 600 000 visiteurs chaque année.

En 2008, il a accueilli 50 000 visiteurs de plus qu'en 2007.

Sa fréquentation est comparable à celle de la Cité des sciences, et supérieure à celle du Louvre comparativement à leur surface d'exposition.

	Superficie d'exposition	Fréquentation des expositions	Nombre de visiteurs au m ² d'exposition
Louvre	61 000 m ²	3 500 000	57,3
Cité des Sciences	21 000 m ²	1 500 000	71,4
Palais de la découverte	9 000 m²	600 000	66,6

Source : CSI - synthèse des études 1986-2004

* Il fonctionne avec des subventions/m² 4 fois moins élevées que les autres musées des sciences parisiens

	Superficie totale	Subvention M€	Ratio au m ²
Muséum National d'Histoire Naturelle	15 000 m ²	6,58	438 €
CNAM	8 338 m ²	3,62	435 €
Cité des sciences et de l'industrie	150 000 m ²	59,9	400 €
Palais de la découverte	17 000 m²	1,96	115 €

Comparatif de la subvention de fonctionnement 2004/surface totale

Source : Ministère de la Recherche, Rapport des Inspections Générales des finances, de la Culture, de l'Education nationale et la Recherche, novembre 2006

Débrouillard, réactif, passionné, le Palais de la découverte réussit à proposer à ses 600 000 visiteurs 50 à 80 exposés par jour, et une dizaine de nouvelles expositions chaque année avec des moyens très réduits. Mais ces subventions ne lui ont jamais permis de financer les travaux lourds.

* Il propose un prix d'entrée volontairement accessible

Très attaché au service public, le Palais de la découverte tient à faciliter l'accès à tous à la culture scientifique par un prix d'entrée modéré.

Le ticket d'entrée qui donne accès pour une journée aux 70 exposés quotidiens et à toutes les expositions temporaires et permanentes est de 7€.

En 2008, le coût moyen réellement déboursé par visiteur a été de 4,79 €, en tenant compte des tarifs préférentiels pratiqués. (1 place de cinéma coûte 10€)

* Le Palais de la découverte déclenche de nombreuses vocations scientifiques

Le Palais de la découverte, comme d'autres grands lieux de diffusion des connaissances, contribue à éveiller des vocations scientifiques.

« Pour 60 % des scientifiques interrogés, le Palais a joué un rôle dans leur vocation. » (F. Guichard, journaliste, décembre 2007)

Parmi ceux-ci, Pierre-Gilles de Gennes était passionné par le Palais de la découverte, qui selon lui, l'aurait déterminé dans sa vocation de chercheur lorsqu'il était très jeune.

« J'ai personnellement beaucoup appris au Palais de la découverte des années 48. J'y retourne avec mes enfants, je vais y retourner bientôt avec mes petits-enfants et je suis tout à fait convaincu que la flamme est la même... » (P.-G. de Gennes, mars 1998)

* Il rend curieux même les réfractaires aux sciences

Le Palais de la découverte est le seul musée à offrir chaque année 16 000 démonstrations expérimentales sur les sciences fondamentales et l'actualité de la recherche. Ces démonstrations présentées par des médiateurs, en connivence avec le public, font participer les jeunes et les moins jeunes à une aventure qui leur donne souvent une nouvelle image de la science, les invitent à poser un regard neuf sur le monde qui les entoure.

L'émotion est grande de voir chaque jour chez ces milliers de visiteurs, l'émerveillement, l'enthousiasme à comprendre et à raisonner, même chez ceux qui s'étaient crus « allergiques aux sciences » – plaisir des questions vertigineuses, des réponses sidérantes, respect de l'esprit qui s'interroge.

* Il est un lieu d'échanges avec de jeunes scientifiques

Ce contact si vivant et presque intime avec la science est aussi rendu possible grâce aux étudiants vacataires et aux moniteurs de l'Enseignement supérieur qui exposent leurs travaux de thèse et permettent de concevoir et d'exposer dans les salles du Palais de la découverte des contenus au fait de l'actualité scientifique, de montrer « la science en train de se faire ».

Leur passage au Palais de la découverte est aussi pour ces moniteurs et vacataires l'occasion d'apprendre, au contact des médiateurs, à faire partager leur passion et à communiquer simplement leurs connaissances.

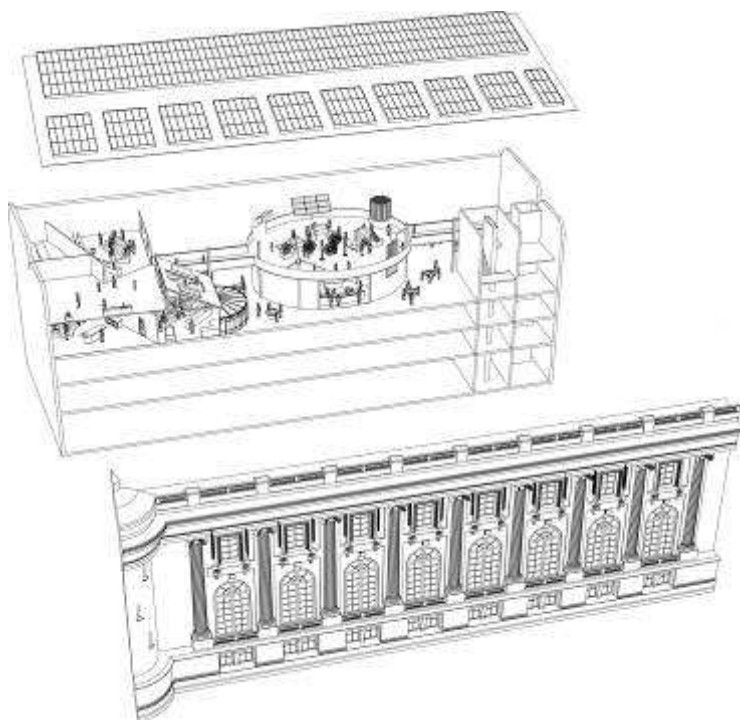
* Le Palais de la découverte bouge et se rénove

Le Palais de la découverte s'est lancé dans un ambitieux projet de rénovation, en étroite relation avec la communauté scientifique.

Son projet a obtenu en octobre 2008 une subvention de 18 millions d'euros sur 2009-2011. Il a réuni des fonds privés, l'ensemble des fonds lui permettant d'ouvrir dans 2 ans, une première tranche d'un Palais tout neuf.

Dans l'esprit de ce qui fait son succès, douze nouvelles salles d'exposés, et une centaine de nouvelles expériences seront proposées aux visiteurs pour explorer les phénomènes de la matière et de l'énergie, ainsi qu'approvoiser les mathématiques.

Résolument précurseur, le projet s'engage dans une rénovation éco-conçue du Monument Historique : doubles verrières, ascenseur à récupération d'énergie, toilettes pédagogiques... feront partie du parcours de visite.



La galerie rénovée en 2011

©Palais de la découverte / Baptiste Bureau

*** La démarche du Palais de la découverte est saluée par la Cour des Comptes en 2008**

« La nécessité de rénover le Palais de la découverte fait consensus ; (...) Mais le processus souffre, depuis 6 années, de décisions régulièrement différées ou remises en cause et de l'incapacité de l'Etat à instruire les questions liées au projet de rénovation dans ses différentes dimensions, à prendre des décisions et en assurer le suivi : il doit être mis fin à cette situation de désordre. La Cour note néanmoins la réactivité de l'équipe dirigeante du Palais en particulier dans les dernières années, particulièrement bouleversées, de la période sous revue. »

Extrait du Rapport de la Cour des Comptes novembre 2008

*** Le Palais de la découverte et la Cité des sciences et de l'industrie ne sont pas concurrents**

Pourquoi diminuer l'offre de culture scientifique et technique, alors que le Palais de la découverte et la Cité des sciences et de l'industrie, très complémentaires, accueillent tous deux un public nombreux depuis 20 ans ?

La fréquentation du Palais n'a pas chuté suite à l'ouverture de la Cité, une augmentation globale du nombre de visiteurs des musées scientifiques s'est produite.

Année	Fréquentation annuelle expositions Palais de la découverte	Fréquentation annuelle expositions Cité des sciences et de l'industrie
1946 à 1961	200 000 en moyenne	-
1985	480 000	-
1986	510 000	940 000 : ouverture
1987	480 000	1 461 000
2000 à 2008	597 000 en moyenne	1 500 000 en moyenne

Coût et impact de la fusion envisagée

* Le Palais de la découverte et son public perdraient beaucoup

Le public possède aujourd'hui un lieu unique où chacun prend plaisir à interroger le monde et remettre en cause son savoir. Un lieu d'éveil des jeunes à la science, de rencontre avec les scientifiques et l'actualité scientifique, de découverte, d'émotion... mais aussi une vitrine de la recherche (« montrer la science en train de se faire »).

Le Palais de la découverte possède une « culture d'entreprise » vivante, une taille humaine, un savoir-faire riche...

Tout cela fait la flamme, l'esprit unique du Palais de la découverte.

Tout cela est menacé.

« Les deux établissements (Palais et CSI) sont à la fois différents et complémentaires. Au regard de leurs tailles respectives, le regroupement risque d'aboutir à une uniformisation de l'offre, puis, à la disparition rapide du Palais de la découverte. » (Texte du CA du 10 juin 2008, motivant la motion votée)

Une des conséquences de la fusion envisagée serait la disparition au Palais de la découverte des moniteurs de l'Enseignement supérieur et des étudiants vacataires, et avec eux, de l'apport mutuel si enrichissant entre les médiateurs du Palais de la découverte et ces étudiants.

* La fusion coûterait très cher

« Comment faire mieux et moins cher ? » C'est la question posée par la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP).

La fusion entre la Cité des sciences et le Palais de la découverte étant une des 374 mesures envisagées dans le cadre de la RGPP, les personnels demandent régulièrement depuis mai 2008 des informations sur les économies attendues « pour faire mieux ». N'obtenant aucune réponse, ils ont fait procéder à des estimations du coût de la mesure, qui n'ont reçu à ce jour aucun démenti.

La mise en place d'un nouvel établissement coûterait plus de 6 millions d'euros

Le Ministère envisage la création d'un nouvel EPIC (Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial), entraînant la suppression de l'EPIC Cité des sciences et de l'industrie, et de l'EPSCP Palais de la découverte (Etablissement Public à caractère Scientifique Culturel et Professionnel).

A quoi correspondent ces 6 millions ?

A 15 mois de mobilisation de cabinets de consulting, de juristes, des personnels pour renégociation complète des accords collectifs et salariaux, réorganisations, déménagements...

A la nécessaire harmonisation des systèmes d'information, de reporting, de site web, de charte graphique, de pointeuse...

A des pertes de sponsoring...

Ensuite : plus de 2,5 millions d'euros par an de surcoûts de fonctionnement à prévoir

Le passage du Palais d'un statut d'EPSCP à un statut d'EPIC entraînerait une augmentation importante des charges salariales concernant les personnels du Palais de la découverte (charges patronales plus élevées, paiement d'une double cotisation retraite...) , des coûts générés par l'obligation de remplacer les vacataires par des permanents..., de la TVA, des surcoûts de ligne d'accès à Internet...

A titre de comparaison :

2,5 millions d'euros, c'est davantage que le budget de l'ensemble des expositions temporaires présentées au Palais de la découverte pendant un an. L'exposition « Le termite et la fourmi » a coûté 900 000 €.

La fusion coûterait plus de 8,5 millions en 2010, puis 2,5 millions par an.

Ces montants supplémentaires assureraient uniquement le maintien de l'activité existant déjà dans chacun des deux établissements.

Ils ne permettraient pas de développer l'offre aux visiteurs.

A subvention constante, il y aurait fatalement une diminution de cette offre.

A titre de comparaison :

8,5 millions d'euros correspondent à plus de la moitié du budget total du Palais de la découverte en 2008. La subvention en 2009 est de 14 300 000€.

Malgré des moyens réduits, un abandon de son ministère de tutelle, les convoitises de ses voisins sur ses espaces, le Palais de la découverte est dynamique, développe ses activités, augmente sa fréquentation.

Engagé dans un projet de rénovation précurseur et ambitieux, projet depuis si longtemps envisagé mais si souvent reporté, le Palais de la découverte revit. Il a devant lui, enfin, un avenir.

Une fusion, une absorption, dans un établissement « mastodonte » casserait à coup sûr cet élan.

En accord avec les éminents signataires de la lettre du 6 mars 2009 ci-jointe, nous demandons au gouvernement d'arrêter un processus qui semble mener droit au saccage.

Contact : coordination@palais-decouverte.fr

33 témoignages parmi les 62 000

Des mots qui viennent du cœur

Ce lieu a enchanté mon enfance et orienté ma vocation. La Directrice d'une grande école

« Le Palais est un lieu magique. C'est en le visitant pour la première fois à l'âge de 6 ans que j'ai décidé de devenir chimiste. Pari gagné pour une fille d'ouvrier. » G. Gautreau

Le Palais de la Découverte a eu une large part dans la naissance de ma vocation de chercheur.
Ionel Solomon Membre Académie des Sciences

Ma vocation est née du plaisir d'y découvrir des expériences, celles qu'on nous expliquait et surtout celles qu'on pouvait faire soi-même.
Une physicienne

Si la France veut motiver, former et garder des scientifiques, il faut proscrire ce type d'économies !
Annie Leuridan

Pour que perdure cet outil extraordinaire, que j'ai fait découvrir à tant d'élèves qui s'y sont régalés !! Nadine Faure

Le Palais de la découverte présente des qualités que n'ont pas d'autres lieux : il laisse aux jeunes le temps de réfléchir à une expérience sans proposer immédiatement une explication ludique et superficielle.
M. Le Nouvel, professeur de sciences physiques

Nous y avons emmené plusieurs fois des élèves. C'est un lieu mythique et une immense machine à rêver l'univers qui nous entoure au cœur de Paris. Le supprimer serait une catastrophe.
Jean Bourreau, professeur

Toutes les années, lors de notre séjour au salon de l'agriculture, nous visitons durant une journée le Palais de la découverte et c'est toujours le même émerveillement pour mes élèves. Ne fermez pas ce monument splendide ainsi que la science qu'il contient. Nous avons besoin de lui pour faire comprendre la vie.
Pierre Burille, enseignant

Mes élèves (et moi le premier) adorons aller dans ce lieu magique... un palais de connaissances indiscutable ! Vous n'avez pas le droit de les priver de ce plaisir et de cette chance !!! F. Hoerdts, enseignant

**Il y a du quotidien, de l'imaginaire, des émotions, du vertige, de l'humour, de la poésie, du désir et des obstacles.
Michel Vinaver, écrivain**

L'homme a plus que jamais besoin de la science, dans le bon sens du terme. Le palais de la découverte en est une porte qu'il faut à tout prix laisser ouverte pour les générations futures
Bahl Jacqueline, maître de conférences, Université Paris 6

La culture coûte cher ? Essayez l'ignorance !
Sébastien Lardière

Un lieu magique, le seul sans doute à mettre authentiquement le grand public en contact non pas seulement avec la science et ses résultats, ce qui est déjà beaucoup, mais plus encore avec l'esprit de la science, avec cette exigence simultanée d'honnêteté intellectuelle, de rigueur, de précision, et d'imagination créatrice. De mes visites au Palais lorsque j'étais enfant, je garde un souvenir émerveillé, il ne fait aucun doute que mon amour des mathématiques et des sciences doit beaucoup aux visites en question.(...) Aujourd'hui j'emmène régulièrement ma fille, et n'en déplaît à ceux qui pointent du doigt le caractère « vieillot » ou « poussiéreux » du Palais, la magie et l'émerveillement sont intacts. J.Y Magadur, ingénieur

C'est toute une enfance de petit scientifique que vous remuez-là.
Michel Lambert, ingénieur retraité

Il fait partie de ces rares endroits où on peut faire accéder le grand public à la science sans le faire fuir en courant. (...) Ne pas laisser l'opportunité aux gens d'accéder honnêtement à la science, ce n'est pas aider à faire un pays de vrais citoyens critiques. P. de Villemereuil, étudiant

Des pétilllements dans les yeux, des découvertes inattendues : on se sent plus intelligent et plus cultivé, bref, heureux quand on sort du Palais de la découverte. Annie Nicolas, enseignante

C'est le musée préféré de toute la famille, et depuis 3 générations.... Solange Alinot Maquettiste

Au Palais, la science est poétique autant que technique. Petite fille j'adorais, mes enfants l'ont adoré, mes petits enfants l'adoreront. Il nous a donné le goût des sciences. Nicole Berline, professeur des Universités.

Nous y sommes allés. Nos enfants y vont. Notre dernier aura-t-il la même chance que nous d'aller à la découverte du monde de façon aussi fascinante ? A. Leraille, infirmière

Symbole de richesse culturelle, ce Palais est indispensable.
Liliane CHAPERON infirmière

Pour rester curieux, réfléchir, penser, être étonné, rester ouvert, philosophes... C. Rigault, documentaliste

Moi qui ne suis pourtant pas scientifique trouve ce Palais merveilleux car il offre à chacun de pouvoir concrétiser des notions peu évidentes au départ. Grâce à lui, la science est enfin accessible à tous ! Delphine Miossec, Caen

Nous y sommes allés avec nos deux adolescents, et ce fut un plaisir de voir leur intérêt piqué, leur curiosité tout azimut, et l'éveil à bien des domaines qu'ils ne soupçonnaient pas... Et on voudrait nous enlever ce haut lieu de l'intelligence et de l'ouverture d'esprit ? Ca doit faire peur que nos enfants apprennent à réfléchir et à se questionner, non ? B. Brochard, rééducateur en RESED

s'il vous plait ne détruisez pas le palais je n'ai pas encore résolu tout les casse-tête merci
Prescillia Dethelot lycenne

Le Palais a renforcé mon goût pour la science. Réalisant des expériences d'un très bon niveau, il instruit les passionnés et divertit les plus jeunes. Je n'ai jamais retrouvé cet esprit ailleurs. Eskin Dever, étudiant en école d'ingénieur

La découverte ouverte à tous mérite son Palais au centre de Paris.

Jean Declaron, professeur de sciences de la vie

La base du questionnement. Tremplin aux vocations. Rempart contre l'ignorance. A préserver de toute urgence. Cécile Gaubert gérante de société

Et si on construisait plutôt d'autres Palais de la découverte dans d'autres villes ? P. Chambelland, CRS

C'est un lieu où tant d'enfants ont découvert et se sont découverts, l'avenir est tellement sombre pour eux, offrons-leur un lieu de lumières ! François Dartinet, musicien

En tant que provinciale, le Palais de la découverte est une des destinations de prédilection où nous sommes allés avec nos enfants, plusieurs fois et un lieu d'agitation de neurones nécessaire pour les enfants et l'avenir de notre pays et des vocations scientifiques. Faut-il supprimer la culture pour tous ? Evidemment non. Marie-Dominique Challier, mère au foyer diplômée en bénévolat

C'est cool le Palais de la découverte. Sauvons-le !!! Je kiffe trop grave !!! V. Pellerin, élève

Je partage l'inquiétude du personnel du Palais de la Découverte. C'est une institution remarquable dont le rayonnement s'étend bien au delà de nos frontières.
Jean-Nicolas Lefilleul, Istanbul, Turquie

Quelques commentaires parmi les 60 000 que l'on peut lire sur les deux pétitions
<http://palais-decouverte.eitic.org/index2.php> et www.sauvonslepalaisdeladecouverte.fr

Lettre des 27 scientifiques

Sauvons le Palais de la Découverte!

Depuis un an, la menace se faisait plus pressante. Aujourd'hui, le gouvernement passe à l'exécution de son projet et la Cité des Sciences et de l'Industrie manœuvre pour inclure le Palais de la Découverte dans son organigramme. On tente ainsi de dissoudre « notre Palais » dans une structure dont ni la finalité ni les méthodes ne sont les mêmes, et c'est un lien essentiel entre le public et la science qui est en grand danger.

La spécificité du Palais, ce qui a fait son succès et plaît tant au public comme aux scientifiques, c'est le contact direct entre les visiteurs et la science. Au Palais, la science n'est cachée ni derrière des écrans d'ordinateurs ni sous des panneaux publicitaires, on manipule des instruments, on participe à des expériences en public où les progrès de la science sont présentés en direct par de jeunes scientifiques dévoués et compétents, on rencontre des chercheurs qui parlent de leurs découvertes récentes. C'est ce lien étroit qui a toujours justifié un statut d'Etablissement Public à caractère Scientifique Culturel et Professionnel (EPCSCP) sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (bien que le budget dépende, lui, du Ministère de la Culture). C'est grâce à ce statut que de nombreux moniteurs et vacataires y travaillent, qui sont souvent de jeunes doctorants en cours de thèse. Sans cette structure et sans cette tutelle, l'irrigation du Palais par ces jeunes scientifiques deviendrait impossible.

Rien à voir avec la Cité des Sciences et de l'Industrie, qui est un EPIC, un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial, où les motivations, le style et les personnels sont autres.

Afin de tenter de sauver le Palais, deux pétitions récentes ont réuni plus de 60 000 signatures accompagnées de témoignages que l'on peut lire sur les sites

http://www.sauvonslepalaisdeladecouverte.fr/#pagination_signatures et

<http://palais-decouverte.eitic.org/index2.php>

et qui sont aussi émouvants qu'éloquents. Combien de vocations scientifiques sont nées au Palais ? Combien d'enfants, d'adolescents, de curieux de tous âges sont venus au Palais découvrir l'Univers, la génétique, des expériences spectaculaires d'électricité, de mécanique, de biologie, de fusion nucléaire, ouvrir les yeux sur leur environnement quotidien ou compter les décimales du nombre Pi, se demander comment fonctionnent nos cinq sens, où en est le réchauffement de notre planète... ?

Mais comment peut-on justifier la fusion de ce trésor de la culture avec une structure différente ? Le Palais va-t-il mal ? Avec 600 000 visiteurs par an, dont 120 000 élèves et étudiants, la fréquentation du Palais est, rapportée à sa surface, comparable à celle de la Cité et supérieure à celle du Louvre. Or la subvention par mètre carré est 4 fois moindre que celles du Muséum National d'Histoire naturelle, du Musée des Arts et Métiers ou de la Cité des Sciences. De plus, les billets sont moins chers et le Palais n'a pas de recettes publicitaires. Et pourtant la foule est toujours présente, bien que les bâtiments aient besoin d'une rénovation générale. (Cette rénovation a été sans cesse retardée et n'est aujourd'hui qu'à peine entamée, à l'occasion de la cession du « salon d'honneur » au Grand Palais voisin).

Il tourne, notre Palais. En 2008, la fréquentation a augmenté de 50 000 visiteurs par rapport à 2007. Depuis sa création en 1937 par Jean Perrin, prix Nobel et ministre du Front Populaire, le Palais n'a jamais perdu ses traditions magnifiques. Il a toujours montré à tous les publics « la science en train de se faire » afin de « sortir la science des laboratoires ». C'est bien pour cela que le public et les scientifiques s'y sentent chez eux.

Mais pourquoi donc cette fusion qui a tout l'air d'une absorption ? Est-ce pour économiser de l'argent en période de crise ? Il ressort que la fusion elle-même pourrait coûter plus de 6 millions d'Euros et le fonctionnement du nouvel ensemble demander plus de 2 millions d'Euros de plus *par an* que les deux établissements séparés. Une subvention constante impliquerait donc de réduire l'offre faite au public.

Est-ce pour mieux coordonner des activités semblables ? D'une part les activités procèdent d'un esprit différent, d'autre part on ne voit pas pourquoi il faudrait imposer un modèle unique. Entre musées, on peut animer des structures de dialogue sans dissoudre les uns dans les autres comme s'il s'agissait d'absorber des entreprises industrielles. Une Réunion des musées scientifiques existe, qu'il suffirait de développer pour favoriser des échanges sans forcer chacun à perdre son identité.

La question est lancinante : d'où vient donc ce besoin de fusion ? Lors de sa dernière réunion, le Conseil scientifique du Palais de la Découverte a demandé que soit expliqué l'intérêt scientifique, culturel ou simplement économique d'un tel projet. Aucune réponse n'a été donnée. Dans de telles conditions, doit-on croire les rumeurs ? S'agit-il d'une étape vers une fermeture pure et simple qui libérerait un espace convoité par le Grand Palais voisin ? S'agit-il pour quelque membre de cabinet ministériel de construire un grand ensemble à la hauteur de ses ambitions personnelles ? S'agit-il, pour la Cité des Sciences de s'offrir une vitrine au cœur de Paris ?

L'heure est grave, pour le Palais de la Découverte donc pour l'avenir de la science, à une époque où l'on a tant besoin d'encourager les vocations scientifiques. Nous demandons aux pouvoirs publics de renoncer immédiatement à ce projet de fusion, et de donner au Palais de la Découverte les moyens financiers d'un développement que son succès mérite, aujourd'hui plus que jamais.

Paris, le 6 mars 2009

Alain Aspect (CNRS, Institut d'Optique, Académie de Sciences),

Sébastien Balibar (CNRS, Ecole Normale Supérieure),

Edouard Brézin (Ecole Normale Supérieure, Académie des Sciences),

Michel Broué (Université Denis Diderot Paris, Institut Henri Poincaré),

Claude Cohen-Tannoudji (Prix Nobel, Ecole Normale Supérieure, Collège de France, Académie des Sciences),

Gilles Cohen-Tannoudji (CEA),

Françoise Combes (Observatoire de Paris-Meudon, Académie des Sciences)

Roland Douce (Université Joseph Fourier Grenoble, Académie des Sciences)

Pierre Encrenaz (Observatoire de Paris-Meudon, Université Paris 6, Académie des Sciences),
Albert Fert (Prix Nobel, Université d'Orsay, Thales, Académie des Sciences)
Marc Fontecave (CEA, Collège de France, Académie des Sciences),
Antoine Georges (CNRS, Ecole Polytechnique, Collège de France),
Jean Iliopoulos (CNRS, Ecole Normale Supérieure, Académie des Sciences),
François Jacob (Prix Nobel, Institut Pasteur, Académie des Sciences)
Jean Jouzel (Institut Pierre Simon de Laplace, CEA, GIEC)
Jean-Pierre Kahane, (Université d'Orsay, Académie des Sciences),
Denis Le Bihan (CEA, Académie des Sciences),
Jean-Marie Lehn (Prix Nobel, Collège de France, Académie des Sciences),
Pierre Léna (Observatoire de Paris-Meudon, Académie des Sciences)
Hervé Le Treut (Ecole Normale Supérieure, Ecole Polytechnique, Académie des Sciences)
Yves Meyer (ENS Cachan, Académie des Sciences),
Philippe Nozières (ILL, Collège de France, Académie des Sciences),
Christine Petit (Institut Pasteur, Collège de France, Académie des Sciences)
Yves Quéré (Ecole Polytechnique, Académie des Sciences)
David Ruelle (IHES, Académie des Sciences),
Maxime Schwartz (Institut Pasteur, Académie des Sciences).
Wendelin Werner (Médaille Fields, Université d'Orsay, Ecole Normale Supérieure, Académie des Sciences)

Motions votées par le Conseil d'Administration et le Conseil Scientifique du Palais de la découverte

Conseil d'Administration, séance du 10 juin 2008

Exposés des motifs

Dans le cadre de la Révision générale des politiques publiques, le gouvernement impose un regroupement entre le Palais de la découverte et la Cité des sciences et de l'industrie. Ce regroupement, s'il prenait la forme d'un unique Etablissement public à caractère industriel et commercial ne serait rien d'autre qu'une fusion.

En présentant les aspects fondamentaux de la science, le Palais de la découverte joue un rôle essentiel dans la diffusion de la culture scientifique et dans l'orientation scientifique des jeunes, en particulier grâce à la médiation humaine.

La Cité des sciences et de l'industrie remplit d'autres missions.

Les deux établissements sont à la fois différents et complémentaires. Au regard de leurs tailles respectives, le regroupement risque d'aboutir à une uniformisation de l'offre, puis, à la disparition rapide du Palais de la découverte.

Aujourd'hui, le Palais de la découverte enregistre des records de fréquentation qui confirment sa renommée auprès du grand public et du milieu scolaire, malgré l'absence récurrente des moyens financiers nécessaires à sa rénovation.

En conséquence, le Conseil d'Administration du Palais de la découverte demande la mise en oeuvre d'une démarche qui garantisse au Palais de la découverte :

- son identité ;
- sa localisation et sa superficie ;
- ses liens avec la recherche ;
- les moyens de sa rénovation.

Cette démarche devra respecter les termes du courrier du 18 mars 2008 adressé par les ministres aux personnels des deux établissements. Elle devra inclure :

- la concertation avec les personnels et leurs représentants ;
- la consultation de la communauté scientifique ;
- l'étude détaillée et chiffrée des avantages et des inconvénients de la création d'un opérateur unique sur deux sites ;
- la prise en compte des différents statuts des personnels.

Motion

Le Conseil d'Administration,

Prenant acte de la lettre du 29 mai 2008 des Ministres de la Culture et de la Recherche aux Président et Directeur des deux établissements actuels, Mandate la direction du Palais pour préparer un avant-projet de décret qui, notamment, prévoit explicitement les conditions de gouvernance et de financement de l'Etablissement envisagé assurant l'autonomie effective de chacun des deux établissements actuels et la préservation de la situation de leurs personnels respectifs.

Textes approuvés à l'unanimité par le Conseil Scientifique, séance du 18 janvier 2008

Le regroupement avec la CSI

Le Conseil scientifique du Palais de la découverte apprenant avec surprise le projet de regroupement du Palais de la découverte avec la Cité des sciences et de l'industrie, souhaite l'ajournement de ce projet.

En effet, les deux établissements sont déjà regroupés dans le même programme 186 de la LOLF, et il serait souhaitable que le Ministère de la culture, qui gère ce programme 186, soit présent dans leurs deux conseils d'administration.

En revanche, créer une structure spécifique qui rassemblerait les deux établissements ne ferait faire aucune économie à l'Etat, et occasionnerait des lourdeurs administratives supplémentaires. Chercher à fusionner les deux établissements sous une même administration ne pourrait se faire sans de sérieuses difficultés puisque l'un est un EPIC et l'autre un EPCSCP. Mais surtout, les deux établissements ont des missions très différentes, complémentaires, qui expliquent parfaitement le maintien de deux structures différentes au sein du programme 186.

La rénovation du Palais

Le Conseil Scientifique du Palais de la découverte, constatant l'état d'avancement des travaux menés sur le bâtiment, et la qualité du projet scientifique rédigé par le Palais de la découverte, souhaite que les fonds promis depuis de si longues années pour la rénovation des salles du Palais de la découverte soient enfin attribués par l'Etat, qui montrerait ainsi qu'il suit les recommandations des différents audits menés ces dernières années alertant les autorités sur l'éternel abandon du Palais de la découverte par l'Etat.

Motion votée par le Conseil Scientifique, séance du 25 septembre 2008

Le Conseil Scientifique du Palais de la découverte, réuni le 25 septembre 2008, regrette de ne pas avoir été entendu par les autorités gouvernementales à la suite des motions qu'il avait votées le 18 janvier 2008. Le Conseil scientifique dit très fermement aux Ministères de tutelle que le Palais de la découverte doit avoir la mission de montrer de la science actuelle en action, notamment par de la médiation humaine. (La Cité des sciences et de l'industrie et le Musée des arts et métiers doivent avoir des missions différentes.) Les trois lieux, dans le même établissement ou non, doivent avoir des projets de culture scientifique discutés par chaque lieu en interne, puis harmonisés. Une fusion éventuelle des établissements ne doit pas faire disparaître une des activités.

Motion votée au Conseil d'Administration le 8 octobre 2008

Le Conseil d'Administration, conformément à la lettre interministérielle du 29 mai 2008 et à sa propre motion du 10 juin 2008,
- demande que les personnels des deux établissements soient informés de façon précise et complète, par un document rédigé après chaque comité de pilotage, de l'état d'avancement du projet de regroupement du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie.
- mandate le directeur du Palais de la découverte pour obtenir la mise en œuvre de cette information.

Membres du Conseil d'Administration

Marc ANTOINE, Anna LAURENT, Catherine BRECHIGNAC (présidente du Conseil), Michel CABARET, Thierry CHAMBOLLE, Marie-Françoise CHEVALLIER-LE GUYADER, Michèle CYNA, Jean-Richard CYTERMANN, Goëry DELACOTE, Raymond DUVAL, Philippe LAZAR, Jean-Marie LEHN, Philippe LESUR, Yves QUERE, Christine RICHEL
ainsi que 7 représentants élus du personnel du Palais

Membres du Conseil Scientifique

France AGID-BASDEVANT, Jean-Pierre BOURGUIGNON, Serge CHAMBAUD, Gilles COHEN-TANNOUDJI, Jack GUICHARD (directeur du Palais, président du Conseil), Sylvie JOUSSAUME, Hervé LE GUYADER, Roland LEHOUCQ, Mireille TADJEDDINE, Daniel THOULOZE, Jorge WAGENSBERG
ainsi que Guy SIMONIN, directeur scientifique, 2 représentants élus du personnel du Palais et les responsables des départements scientifiques